

## Nutrition Nord Canada

- Nutrition Nord Canada contribue à rendre les aliments périssables et nutritifs plus abordables et accessibles aux résidents des collectivités isolées admissibles du Nord qui n'ont pas accès toute l'année à une route, au train ou une voie maritime.
- Le programme subventionne les aliments périssables transportés par voie aérienne et subventionne maintenant les articles non-périssables et essentiels apportés par le transport maritime saisonnier, la barge ou la route d'hiver.
- Le programme a élargi sa liste d'aliments subventionnés et d'articles essentiels afin d'y inclure des produits de nettoyage et d'hygiène personnelle.
- Les habitants du Nord bénéficient désormais également du nouveau programme de subvention de soutien aux exploitants des ressources alimentaires qui améliore l'accès aux aliments traditionnels et réduit les coûts élevés liés aux activités de chasse et de récolte.

<b>Si on insiste sur les mesures pour la COVID-19....</b>	<b>2</b>
<b>Si on insiste sur l'admissibilité aux aliments ....</b>	<b>2</b>
<b>Si on insiste sur la mise en œuvre de la subvention aux exploitants de ressources alimentaires ....</b>	<b>3</b>
<b>Si on insiste sur les mesures vis-à-vis la transparence et la subvention ....</b>	<b>3</b>
<b>Si on insiste sur la sécurité alimentaire ...</b>	<b>4</b>

### *Si on insiste sur les mesures pour la COVID-19*

- Afin de réduire encore davantage le fardeau financier découlant de l'écllosion de la COVID-19, le gouvernement du Canada a annoncé une aide financière de 25 millions de dollars au programme de contribution Nutrition Nord Canada. Ce qui assurera l'accès aux familles du Nord à des aliments nutritifs et à des produits d'hygiène personnelle.
- Les taux de contribution seront augmentés pour les produits essentiels dont dépendent les familles pendant cette période difficile.
- Puisqu'une contribution supplémentaire sera offerte sur ces produits dans les communautés isolées, les résidents auront davantage les moyens de se nourrir et de protéger eux-mêmes et leur famille.
- Cette bonification du programme est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Mai et sera valide jusqu'au 31 mars 2021.
- Nous sommes convaincus que les détaillants adoptent la distanciation sociale dans leurs magasins, conformément aux lignes directrices provinciales et territoriales.

### *Si on insiste sur l'admissibilité aux aliments:*

- Pour aider les résidents du Nord à se procurer la nourriture et les autres produits essentiels dont leurs familles ont besoin, Nutrition Nord Canada a ajouté plus d'aliments non périssables et d'articles d'hygiène.
- La viande en conserve, à l'exception des conserves de poisson et de fruits de mer, et le macaroni et fromage en boîte ne sont pas admissibles.
- La liste d'éligibilité continue d'être mise à jour en discutant avec nos partenaires autochtones, et nous serons guidés par leurs conseils quant à son amélioration.

*Si on insiste sur la mise en œuvre de la subvention aux exploitants de ressources alimentaires*

- Notre gouvernement comprend l'importance pour les familles dans le Nord d'avoir accès aux aliments nutritifs, sains et abordables.
- C'est pourquoi la subvention aux exploitants de ressources alimentaires a été conçue avec les partenaires autochtones dans le but d'améliorer l'accès aux aliments traditionnels en réduisant les hauts coûts associés à la chasse traditionnelle et à la cueillette des aliments traditionnels.
- Le financement pour la première année de la subvention a été attribué à nos partenaires autochtones, et le gouvernement du Canada s'efforce de livrer rapidement la prochaine vague de fonds.

*Si on insiste sur les mesures vis-à-vis la transparence et la subvention*

- Afin d'accroître davantage la transparence, le programme continue de travailler avec les partenaires autochtones et du Nord afin d'établir un comité d'examen de la vérification dans le Nord pour s'assurer que les fournisseurs et les détaillants ont transmis la subvention aux consommateurs.

## **Si on insiste sur la sécurité alimentaire**

- **L'objectif de Nutrition Nord Canada est d'aider à rendre les aliments périssables et nutritifs plus accessibles et plus abordables qu'ils ne le seraient autrement pour les résidents des collectivités isolées du Nord.**
- **La sécurité alimentaire est une question complexe, multiforme et multi-juridictionnelle, qui nécessite un éventail d'approches novatrices et horizontales.**
- **Aucun gouvernement ou organisation a la capacité nécessaire pour traiter la situation de la sécurité alimentaire unilatéralement.**
- **C'est pourquoi nous nous sommes engagés à améliorer la sécurité alimentaire dans le Nord grâce à une approche pangouvernementale qui comprend la collaboration avec les provinces, les territoires, les dirigeants et les communautés autochtones.**

### **Contexte**

Le programme Nutrition Nord Canada vise à faciliter l'accès aux aliments nutritifs et à les rendre plus abordables pour les résidents des collectivités isolées du Nord qui n'y ont pas accès toute l'année (c'est-à-dire, accès permanent par voie terrestre, ferroviaire ou maritime). Il y a actuellement 116 collectivités admissibles à la contribution complète.

L'impact du programme sur les prix des aliments est mesuré au moyen d'un « panier alimentaire révisé du Nord », qui reflète le coût des aliments dans les collectivités isolées du Nord. Le coût du panier alimentaire révisé du Nord en mars 2019 a diminué de 4,41\$ (ou 1,03 %) par rapport en mars 2011, avant le lancement du programme. Selon Statistique Canada, le prix des aliments achetés dans des magasins ailleurs au Canada a augmenté de 10,5 % au cours de la même période.

Dans le cadre de l'Énoncé économique d'automne 2018, le gouvernement a proposé d'investir 62,6 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans à compter de 2019-2020, dont 10,4 millions de dollars sont en cours dans le programme Nutrition Nord Canada. Ces investissements importants aideront à appuyer les changements apportés aux programmes, comme un nouveau niveau de subvention ciblé pour les produits alimentaires essentiels et les articles de garde d'enfants pour les communautés qui ont les plus grands besoins, et une subvention saisonnière pour le transport de surface pour les articles expédiés par transport maritime et par route d'hiver. De plus, le programme continue d'élaborer une subvention de soutien aux exploitants des ressources alimentaires, afin d'aider à réduire les coûts élevés associés à la chasse et à la récolte traditionnelles et d'améliorer l'accès aux aliments de campagne.

Pour faire face à la pandémie de la COVID-19, le gouvernement a annoncé une injection financière unique de 25 millions de dollars afin d'augmenter les taux de subvention du programme de Nutrition Nord Canada sur les aliments nutritifs et les articles essentiels. Le niveau de subvention ciblé/le plus élevé a été augmenté de 50 cents/kg, et le niveau de subvention supérieur a été augmenté de 1 \$/kg. En accordant une subvention supplémentaire sur un large éventail d'articles, les résidents des communautés isolées auront la possibilité de mieux se nourrir et de se protéger, ainsi que leurs familles. Ces changements sont des mesures temporaires destinées à aider les résidents des communautés isolées du Nord pendant cette période difficile. Cette décision sera prolongée jusqu'au 31 mars 2021.

L'élaboration et la mise en œuvre du programme sont informés par le Conseil consultatif de Nutrition Nord Canada, qui fournit des conseils au ministre, et deux forums de mobilisation importants au niveau de travail : le Groupe de travail autochtone, qui est composé de représentants des organismes des Premières nations qui desservent les collectivités admissibles à Nutrition Nord Canada; et le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire Inuit-Couronne, qui a été créé par le Comité de partenariat Inuit-Couronne pour œuvrer à la sécurité alimentaire à travers le Nunangat inuit. Le Ministère continue de collaborer avec ses partenaires autochtones afin d'améliorer le programme afin qu'il rende le programme plus responsable, transparent et culturellement pertinent pour les résidents du Nord.

---

<b>Circonscription:</b>	Larry Bagnell, Yukon (Lib); Michael McLeod, Northwest Territories (Lib); Mumilaaq Qaqqaq, Nunavut (NDP); Niki Ashton, Churchill - Keewatinook Aski (NDP); Sylvie Bérubé, Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou (BQ); Yvonne Jones, Labrador (Lib).
<b>Personne contact:</b>	Emilija Charest (819) 956 -5212
<b>Consulté:</b>	N/A
<b>Parlementaire:</b>	Rebecca Wong (819) 953-9603
<b>Approuvé par:</b>	Serge Beaudoin/ADM-NAO (819) 953-3760